



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, Directrice générale greffière-trésorière, de la susdite municipalité, qu'il y aura une consultation publique le 3 avril 2023 à 19h00 au 857 chemin Saint-Ignace.

Avis public adressé à l'ensemble des personnes habiles à voter de la municipalité

AVIS PUBLIC EST DONNÉ

AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ.

Lors d'une séance du conseil tenue le 6 mars 2023, le conseil municipal de Saint-Ignace-de-Stanbridge a adopté le projet de règlement numéro 2023.03307 concernant la démolition d'immeubles.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 3 avril 2023, à 19h00 au centre communautaire Albert Santerre situé au 857, chemin St-Ignace, Saint-Ignace-de-Stanbridge.

Toute personne qui le désire peut consulter le Règlement au bureau de la municipalité et peut en obtenir une copie, s'il le désire, moyennant les frais prévus à cet effet, en en faisant la demande à la greffière-trésorière, durant les heures habituelles de travail.

DONNÉ À SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE, CE 13^e JOUR DU MOIS DE MARS DEUX MILLE VINGT-TROIS.

La directrice générale - greffière-trésorière,
Sophie Bélair Hamel
